





Le numérique est devenu indispensable dans la vie personnelle, citoyenne et professionnelle de chacun. Le service public a mis en place une plateforme en ligne "PIX" permettant à chaque citoyen de s'évaluer et de progresser dans 16 compétences du numérique.

La mission de Pix Aider chacun à se repérer et à cultiver ses compétences numériques tout au long de la vie.

Cette année, la validation des compétences numériques est obligatoire en fin de 3°.

Ainsi, l'année va se dérouler en plusieurs étapes:

- nous demandons aux élèves de faire un test de positionnement pendant les vacances d'octobre pour connaître leur niveau dans chaque domaine.

Pour cela, il faut aller sur l'ENT, puis cliquer sur médiathèque du GAR puis sur la tuile PIX.

## Il est inutile de faire le test à la place de l'élève car à la fin de l'année, il sera évalué sur les compétences qu'il aura acquises.

- Des vacances d'Octobre jusqu'aux vacances de Février, l'élève aura l'occasion de s'entraîner à la maison et en classe afin de progresser dans ses compétences numériques.
  - Entre le 08 mars et le 12 Mai, l'élève passera sa certification PIX en classe

L'élève va devoir faire preuve d'autonomie s'il souhaite progresser et valider sa certification PIX. Le livret scolaire de l'élève portera la mention de la certification PIX obtenue.

L'équipe de direction